

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : A4 SERVICES SAS		Néant ☐ *		
		Exercice N		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	
	Production vendue { biens * services *	FD (814)	FE (814)	
	Chiffres d'affaires nets *	FG 3 255 887	FH 3 255 887	
	Production stockée *	FJ 3 255 074	FK 3 255 074	
	Production immobilisée *			
	Subventions d'exploitation			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			
	Autres produits (1) (11)			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)		FR 3 292 458	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*		FS
Variation de stock (marchandises)*			FT 1 728	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU 407 666	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV 138	
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW 1 067 832	
Impôts, taxes et versements assimilés *			FX 33 036	
Salaires et traitements *			FY 1 331 019	
Charges sociales (10)			FZ 285 338	
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations { dotations aux amortissements * dotations aux provisions	GA 59 668	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *	GB	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	GC	
Autres charges (12)			GD 10 000	
Total des charges d'exploitation (4) (II)		GE 1 220		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		GF 3 197 645		
opération en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)	GG 94 812		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)	GH		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)	GI		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)	GJ		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)	GK		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	GL 563		
	Différences positives de change	GM		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	GN		
	Total des produits financiers (V)	GO 563		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *	GP		
	Intérêts et charges assimilées (6)	GQ		
	Différences négatives de change	GR 797		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GS		
	Total des charges financières (VI)	GT 797		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		GU 797		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)		GV (235)		
		GW 94 578		

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		A4 SERVICES SAS		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	11 750	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	11 750	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	70	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	70	
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)				HI	11 680	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	22 332	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	3 304 770	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	3 220 845	
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)				HN	83 926	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	Crédit bail mobilier *		HP	891
			Crédit bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	26 134
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9		
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N	
penalites/amendes			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
pdt cession immo corporelles					11 750	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Liasse 23 IS RN 1

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2023

Désignation de l'entreprise :		A4 SERVICES SAS																1 1 2 1											
Adresse de l'entreprise		450 AVENUE DES 16IEME JO 73600 MOUTIERS																Durée de l'exercice précédent *			1 1 2 1								
Numéro SIRET *		4 4 3 7 0 6 7 8 3 0 0 0 1 8																Néant ☐ *											
																		Exercice N clos le,			3 0 0 9 2 0 2 3								
																		Brut			Amortissements, provisions			Net					
																		1			2			3					
Capital souscrit non appelé (I)		AA																											
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB																			AC							
		Frais de développement *	CX																			CQ							
		Concessions, brevets et droits similaires	AF																13 959			AG			13 959				
		Fonds commercial (1)	AH																2			AI			2				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ																			AK							
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL																			AM							
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN																			AO							
		Constructions	AP																			AQ							
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR																79 766			AS			69 900 9 866				
		Autres immobilisations corporelles	AT																537 350			AU			475 848 61 502				
		Immobilisations en cours	AV																			AW							
		Avances et acomptes	AX																			AY							
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS																			CT							
		Autres participations	CU																			CV							
		Créances rattachées à des participations	BB																345 568			BC			345 568				
		Autres titres immobilisés	BD																20 460			BE			20 460				
Prêts		BF																			BG								
Autres immobilisations financières *		BH																14 525			BI			14 525					
TOTAL (II)		BJ																1 011 630			BK			559 707 451 923					
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL																6 135			BM			6 135				
		En cours de production de biens	BN																			BO							
		En cours de production de services	BP																			BQ							
		Produits intermédiaires et finis	BR																			BS							
		Marchandises	BT																13 005			BU			13 005				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV																			BW							
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX																1 132 733			BY			85 000 1 047 733				
		Autres créances (3)	BZ																56 986			CA			56 986				
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB																			CC							
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD																			CE						
Disponibilités	CF																531 334			CG			531 334						
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH																10 260			CI			10 260					
	TOTAL (III)	CJ																1 750 453			CK			85 000 1 665 453					
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW																											
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM																											
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN																											
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO																2 762 083			1A			644 707 2 117 376					
Renvois : (1) Dont droit au bail :																		CP						(3) Part à plus d'un an : CR					
Clause de réserve de propriété : *		Immobilitations :																			Stocks :						Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2023

Désignation de l'entreprise		A4 SERVICES SAS		Néant	☐ *
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 160 000...)	DA	160 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	16 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	572 697		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	83 926		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	832 622		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
TOTAL (II)	DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	25 500		
	Provisions pour charges	DQ			
TOTAL (III)	DR	25 500			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	165 971		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	514 576		
	Dettes fiscales et sociales	DY	559 407		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	19 299		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	1 259 254			
(V)	ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 117 376			
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	BF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 059 836		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	109 120			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

A 4 SERVICES
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 160 000 euros
Siège social : 450 Avenue des XVIème Jeux olympiques
73600 MOUTIERS
443 706 783 RCS CHAMBERY

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 29 FEVRIER 2024

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2023 SOUMISE
ET ADOPTEE**

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique décide d'affecter le résultat bénéficiaire s'élevant à 83 925,56 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice	83 925,56 euros
------------------------	-----------------

AFFECTATION

Dotation aux réserves :

Aux autres réserves, soit	83 925,56 euros	
Total	83 925,56 euros	83 925,56 euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois derniers exercices, ni aucun revenu au sens du 1^{er} alinéa du même article.

Pour copie certifiée conforme.

Le Président

Monsieur Frédéric GRASSER



PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/09/2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/09/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 117 376,21 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 83 925,56 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 26/01/2024 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks des autres approvisionnements : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - FONDS COMMERCIAL**

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

(OU) Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de ... Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Option pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans (réservé aux petites entreprises définies à l'article L123-16 du code de commerce) :

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'option permise par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015.
Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

-> Rappel important :

Préciser les modalités de mise en oeuvre du test de dépréciation et les modalités d'affectation à un groupe d'actif le cas échéant.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 2 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	2		2	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	2		2	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 1 011 630 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	13 960			13 960
Immobilisations corporelles	600 297	41 854	25 034	617 117
Immobilisations financières	495 673			380 553
TOTAL	1 109 931	41 854	25 034	1 011 630

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 559 707 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	13 959			13 959
Immobilisations corporelles	511 115	59 668	25 034	545 749
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	525 073	59 668	25 034	559 707

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Licences et logiciels	13 959	13 959	0	1 ans
Fonds commercial	2	0	2	Non amortiss.
Materiel industriel	79 766	69 900	9 866	de 1 à 5 ans
Inst.agenc.divers	46 341	37 903	8 438	de 5 à 10 ans
Materiel de transport	478 429	426 860	51 569	Non amortiss.
Mat.bureau & informatique	12 580	11 085	1 495	Non amortiss.
TOTAL	631 077	559 707	71 370	

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.2.4 - Réévaluation des immobilisations

Une réévaluation a été réalisée le , sur 0 immobilisations.

Des informations complémentaires sont prévues dans le chapitre Réévaluation des immobilisations.

3.3 - Etat des créances = 1 560 072 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	360 093		360 093
Actif circulant & charges d'avance	1 199 979	1 199 979	
TOTAL	1 560 072	1 199 979	360 093

3.4 - Provisions pour dépréciation = 85 000 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	85 000				85 000
Comptes financiers					
Total	85 000				85 000

3.5 - Charges constatées d'avance = 10 260 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 160 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice			
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice			

4.2 - Provisions = 25 500 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques & charges	15 500				25 500
TOTAL	15 500				25 500

4.3 - Etat des dettes = 1 259 254 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	165 971			
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	514 576			
Dettes fiscales & sociales	559 407			
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	19 299			
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 259 254			

4.4 - Dettes représentées par des effets de commerce = 7 247 E

Origine des effets de commerce	Montant
Dettes financières	
Fournisseurs et assimilés	7 247
Autres dettes	
TOTAL	7 247

4.5 - Charges à payer par postes du bilan = 363 649 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	1 312
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	108 509
Dettes fiscales & sociales	253 828
Autres dettes	
TOTAL	363 649

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 3 255 074 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	3 255 887	100,03 %
Rabais, remises & ristournes accord.	-814	-0,03 %
TOTAL	3 255 074	100,00 %

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 22 332 E

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	94 812		94 812
Résultat financier	-235		-235
Résultat exceptionnel	11 680		11 680
Participation des salariés			
TOTAL	106 258	22 332	83 926

5.3 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges constatées d'avance = 10 260 E

Charges constatées d'avance	Montant
C.c.a honoraires informatiques(48614400000)	10 260
TOTAL	10 260

8.2 - Charges à payer = 363 649 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	1 312
Banques interets cou(51860000000)	1 312
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	108 509
Fournis.fact.non parvenues(40810000000)	108 509
Dettes fiscales et sociales :	253 828
Perso heures a recup.(42830000000)	37 710
Pers. autres charges a payer(42860000000)	40 500
Org.soc. ch/conges a payer(43820000000)	130 661
Taxe cet a payer(44861000000)	44 957
TOTAL	363 649

Réévaluation des immobilisations

Postes concernés, montants et méthodes utilisés pour la réévaluation

Intitulé du poste	Montant de la réévaluation	Méthodes utilisées pour la réévaluation

Réévaluation des immobilisations (suite)

Variation au cours de l'exercice et ventilation de l'écart :

Part du capital correspondant à une incorporation de l'écart :

Rétablissement des informations en coûts historiques pour les immobilisations réévaluées :

Part des produits de cession des immobilisations réévaluées, transférées à un compte de réserves distribuables:

Autres commentaires :

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Nature des Indications / Périodes Durée de l'exercice	mois	mois	mois	mois	mois
I - Situation financière en fin d'exercice a) Capital social b) Nombre d'actions émises c) Nombre d'obligations convertibles en actions II - Résultat global des opérations effectives a) Chiffre d'affaires hors taxes b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions c) Impôt sur les bénéfices d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions f) Montants des bénéfices distribués g) Participation des salariés III - Résultat des opérations réduit à une seule action a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions c) Dividende versé à chaque action IV - Personnel : a) Nombre de salariés b) Montant de la masse salariale c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)					

Observations complémentaires

COMPTES RENDU DES TRAVAUX

Période du 01/10/2022 au 30/09/2023

Des comptes annuels présenté en Euro

Edité le 26/01/2024

COMPTES RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet FAI, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par A4 SERVICES SAS,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 30/09/2023 caractérisés notamment par les données suivantes:

Informations significatives	
Total du bilan	2 117 376
Chiffre d'affaires hors taxes	3 255 074
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	83 926

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour FAI
Fait à MOUTIERS le 26/01/2024

- COMPTE RENDU DES TRAVAUX
- DECLARATIONS 2065 à 2065-Ter / 2031 à 2031-Ter
- FEUILLETS 2050 à 2059-D / 2033-A à 2033-D
- BILAN ACTIF ET PASSIF
- COMPTE DE RESULTAT
- DETAIL DU BILAN ACTIF ET PASSIF
- DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT
- DETAIL DES CHARGES A PAYER
- DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR
- DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE
- DETAIL DES PRODUITS PERCUS D'AVANCE
- DETAIL DES REINTEGRATIONS DIVERSES
- DETAIL DES DEDUCTIONS DIVERSES
- FILIALES ET PARTICIPATIONS
- TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES
- L'ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
- TABLEAUX DE GESTION

T. BLANCHIN

Expert-Comptable

Inscrit au Tableau de l'Ordre de la région de LYON

Commissaire aux comptes

Inscrit sur la liste nationale des Commissaires aux comptes

Rattaché à la Compagnie Dauphiné-Savoie

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES CLOS
LE 30 SEPTEMBRE 2023 DE LA SAS A4 SERVICES**

10 Rue Claude GENOUX 73200 ALBERTVILLE
Tél. : 04 79 32 25 83 Mail : th.blanchin@orange.fr

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2023

A l'actionnaire,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société A4 SERVICES relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué l'audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 01 octobre 2022 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- Les principes comptables suivis,
- Les créances et dettes d'exploitation,
- La présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

7

Vérification spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;



- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Albertville, le 16 février 2024

Thierry BLANCHIN
Commissaire aux Comptes

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'B' followed by a long horizontal stroke.

Liasse 23 IS RN 1

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

①

BILAN — ACTIF

DGRFP N° 2050-SD 2023

Désignation de l'entreprise :		A4 SERVICES SAS										1 2					
Adresse de l'entreprise		450 AVENUE DES 16IEME JO 73600 MOUTIERS										Durée de l'exercice précédent *		1 2			
Numéro SIRET *		4 4 3 7 0 6 7 8 3 0 0 0 1 8										Néant ☐ *					
												Exercice N clos le,		13 0 0 9 2 0 2 3			
												Brut		Amortissements, provisions		Net	
												1		2		3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA															
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB										AC				
		Frais de développement *	CX										CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF										AG		13 959		
		Fonds commercial (1)	AH										AI		2		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ										AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL										AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN										AO				
		Constructions	AP										AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR										AS		69 900		
		Autres immobilisations corporelles	AT										AU		475 848		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Immobilisations en cours	AV										AW					
	Avances et acomptes	AX										AY					
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS										CT					
	Autres participations	CU										CV					
	Créances rattachées à des participations	BB										BC		345 568			
	Autres titres immobilisés	BD										BE		20 460			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Prêts	BF										BG					
	Autres immobilisations financières *	BH										BI		14 525			
	TOTAL (II)		BJ										BK		559 707		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL										BM		6 135		
		En cours de production de biens	BN										BO				
		En cours de production de services	BP										BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR										BS				
		Marchandises	BT										BU		13 005		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV										BW				
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX										BY		85 000		
		Autres créances (3)	BZ										CA		56 986		
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB										CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD										CE				
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF										CG		531 334			
	Charges constatées d'avance (3)*	CH										CI		10 260			
	TOTAL (III)	CJ										CK		85 000			
	Frais d'émission d'emprunt à étales (IV)	CW															
	Paiements de remboursement des obligations (V)	CM															
Comptes de régularisation	Écarts de conversion actif * (VI)	CN															
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO										IA		644 707			
Renvois : (1) Dont droit au bail :												CP		(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété : *												Stocks				Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2023 : Etat préparatoire. NE PAS ENVOYER.

2

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2023

Désignation de l'entreprise		A4 SERVICES SAS		Néant ☐	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 160 000...)	DA	160 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	16 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)	DG	572 697		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	83 926		
	Subventions d'investissement	DJ			
Provisions réglementées *	DK				
TOTAL (I)			DL	832 622	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	25 500		
	Provisions pour charges	DQ			
TOTAL (III)			DR	25 500	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	165 971		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	514 576		
	Dettes fiscales et sociales	DY	559 407		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	19 299			
Compte régularisé	EB				
TOTAL (IV)			EC	1 259 254	
Ecart de conversion passif *			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	2 117 376	
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Écart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 059 836		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	109 120			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

M

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : A4 SERVICES SAS		Exercice N		Néant ☐ *				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	(814)	FE		FF	(814)	
		FG	3 255 887	FH		FI	3 255 887	
		FJ	3 255 074	FK		FL	3 255 074	
	Chiffres d'affaires nets *					FM		
	Production stockée *					FN		
	Production immobilisée *					FO		
	Subventions d'exploitation					FP	26 134	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FQ	11 250	
	Autres produits (1) (11)					FR	3 292 458	
Total des produits d'exploitation (2) (I)								
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT	1 728	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	407 666	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	138	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 067 832	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	33 036	
	Salaires et traitements *					FY	1 331 019	
	Charges sociales (10)					FZ	285 338	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { dotations aux amortissements * dotations aux provisions					GA	59 668
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	10 000
	Autres charges (12)					GE	1 220	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	3 197 645
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	94 812	
opération en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	563	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	563	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	797	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	797	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(235)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	94 578	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		A4 SERVICES SAS		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	11 750	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	11 750	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	70	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	70	
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)				HI	11 680	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices *				HK	22 332	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	3 304 770	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	3 220 845	
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)				HN	83 926	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	Crédit bail mobilier *		HP	891
			Crédit bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
			Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	26 134
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives	A6	obligatoires	A9	
			Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
penalités/amendes				Charges exceptionnelles	70	
pdt cession immo corporelles				Produits exceptionnels	11 750	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

7

ANNEXE

Période du 01/10/2021 au 30/09/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 07/02/2023

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/09/2022 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/09/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 257 836,44 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 59 201,74 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 07/02/2023 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks des autres approvisionnements : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - FONDS COMMERCIAL**

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

)

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE (suite)



ANNEXE

Période du 01/10/2021 au 30/09/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 07/02/2023

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 2 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	2		2	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	2		2	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 1 109 931 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	13 960			13 960
Immobilisations corporelles	611 186	27 160	38 049	600 297
Immobilisations financières	546 715	40		495 673
TOTAL	1 171 861	27 200	38 049	1 109 931

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 525 073 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	10 613	3 346		13 959
Immobilisations corporelles	464 957	84 207	38 049	511 115
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	475 569	87 553	38 049	525 073

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Licences et logiciels	13 959	13 959	0	1 ans
Fonds commercial	2	0	2	Non amortiss.
Materiel industriel	75 797	66 378	9 419	de 1 à 5 ans
Inst.agenc.divers	46 341	36 759	9 583	de 5 à 10 ans
Materiel de transport	467 364	397 183	70 181	Non amortiss.
Mat.bureau & informatique	10 796	10 796	0	Non amortiss.
TOTAL	614 258	525 073	89 184	

ANNEXE

Période du 01/10/2021 au 30/09/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 07/02/2023

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Etat des créances = 1 333 284 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	475 213		475 213
Actif circulant & charges d'avance	858 071	858 071	
TOTAL	1 333 284	858 071	475 213

3.4 - Provisions pour dépréciation = 85 000 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	85 000				85 000
Comptes financiers					
Total	85 000				85 000

ANNEXE

Période du 01/10/2021 au 30/09/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 07/02/2023

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 160 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	160000	1,00	160 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	160000	1,00	160 000

4.2 - Provisions = 15 500 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques & charges	15 500				15 500
TOTAL	15 500				15 500

4.3 - Etat des dettes = 1 493 640 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	77 213	53 776	23 437	
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	743 908	483 331	260 576	
Dettes fiscales & sociales	636 411	636 411		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	36 109	36 109		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 493 640	1 209 627	284 013	

4.4 - Dettes représentées par des effets de commerce = 7 824 E

Origine des effets de commerce	Montant
Dettes financières	
Fournisseurs et assimilés	7 824
Autres dettes	
TOTAL	7 824

4.5 - Charges à payer par postes du bilan = 599 144 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	1 312
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	356 917
Dettes fiscales & sociales	240 915
Autres dettes	
TOTAL	599 144

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

8

ANNEXE

Période du 01/10/2021 au 30/09/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 07/02/2023

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 3 215 058 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	3 148 710	97,94 %
Produits des activités annexes	49	0,00 %
Rabais, remises & ristournes accord.	66 299	2,06 %
TOTAL	3 215 058	100,00 %

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 15 485 E

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	72 262	15 485	56 777
Résultat financier	-702		-702
Résultat exceptionnel	3 127		3 127
Participation des salariés			
TOTAL	74 687	15 485	59 202

5.3 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

9

ANNEXE

Période du 01/10/2021 au 30/09/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 07/02/2023

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges à payer = 599 144 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	1 312
Banques interets cou(5186000000)	1 312
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	356 917
Fournis.fact.non parvenues(4081000000)	356 917
Dettes fiscales et sociales :	240 915
Perso heures a recup.(4283000000)	34 018
Pers. autres charges a payer(4286000000)	40 500
Org.soc. ch/conges a payer(4382000000)	126 540
Taxe cet a payer(4486100000)	39 857
TOTAL	599 144

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 30 septembre 2023

A l'actionnaire,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre société, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, en application de l'article 18 des statuts, il m'appartient de vous communiquer, le cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

Conformément aux dispositions statutaires de votre société, j'ai été informé que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvée par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

*** Convention de prestations d'assistance administrative, financière et commerciale entre la SARL A4 HOLDING et votre société :**

- **Associés concernés :**
 - o Madame Isabelle MENDEZ-MARTINEZ, Monsieur Frédéric GRASSER et Monsieur Marc ROYER
- **Modalités :** Facturation de prestations administratives, financières et administratives par la SARL A4 HOLDING à la SAS A4 SERVICES.
- Prestations hors taxes prises en charge pendant l'exercice : 390.000,00 Euros.

*** Convention de gestion centralisée de trésorerie et d'avances intra-groupe entre la SARL A4 HOLDING et votre société :**

- **Associés concernés :**
 - o Madame Isabelle MENDEZ-MARTINEZ, Monsieur Frédéric GRASSER et Monsieur Marc ROYER
- **Modalités :** Signature en date du 23/06/2006 d'une convention de gestion de gestion centralisée de trésorerie et d'avances intra-groupe entre la SARL A4 HOLDING à la SAS



A4 SERVICES. Cette convention s'est poursuivie sur l'exercice clos le 30 septembre 2022.

*** Convention d'intégration fiscale entre la SARL A4 HOLDING et votre société :**

- **Associés concernés :**
 - o Madame Isabelle MENDEZ-MARTINEZ, Monsieur Frédéric GRASSER et Monsieur Marc ROYER
- **Modalités :** Signature en date du 20/09/2006 d'une convention d'intégration fiscale constituant un périmètre d'intégration fiscale entre la SARL A4 HOLDING à la SAS A4 SERVICES. Cette convention s'est poursuivie sur l'exercice clos le 30 septembre 2023.

*** Bail de location :**

- **Associés concernés :**
 - o Madame Isabelle MENDEZ-MARTINEZ, Monsieur Frédéric GRASSER et Monsieur Marc ROYER
- **Modalités :** Location consentie par bail du 01/08/2021 par la SCI A3 IMMO, société civile immobilière au capital de 10.000 Euros et identifiée au RCS de Chambéry sous le numéro 880 203 047 et dont le siège social est situé à PLANCHERINE (73200) 322 Route des 3 Nants, pour une durée de 9 années à compter du 01 avril 2022 et portant sur des locaux situés à RUMILLY (74150) 16 Allée du Pressoir.
- **Loyer hors taxes pris en charge pendant l'exercice :** 30.000,00 Euros.

Conventions conclues au cours de l'exercice

En application de l'article 18 des statuts, je n'ai été avisé d'aucune convention nouvelle visée à l'article L.227-10 du Code de commerce, qui est intervenue au cours de l'exercice.

A Albertville, le 16 février 2024

Thierry BLANCHIN
Commissaire aux Comptes

